



TALENT et le GPE s'associent pour aider les pays africains à développer des systèmes d'évaluation des apprentissages de qualité

Le secrétariat du Réseau des éducateurs pour la transformation de l'enseignement-apprentissage (TALENT) est heureux d'annoncer que le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a entériné un accord de partenariat avec le réseau afin de renforcer les capacités des pays, et produire et partager les connaissances sur les systèmes d'évaluation de l'apprentissage en Afrique subsaharienne. L'accord de collaboration, qui s'étend d'avril 2018 à juin 2020, s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Évaluation pour tous (A4L)" et s'aligne sur le Plan stratégique du GPE 2016-2020 (GPE 2020).

“Bien que de nombreux pays soient impliqués dans les évaluations de l'apprentissage, il n'a pas encore été établi clairement que les données qu'ils collectent sont utilisées pour éclairer les politiques. Dans de nombreux cas, l'évaluation de l'apprentissage est menée indépendamment du processus d'élaboration des politiques et de planification”

Talia de Chaisemartin, GPE, à la Conférence Pan Africaine sur l'Éducation 2018 (PACE2018)

Au cours des deux années à venir, TALENT développera une intervention globale qui vise à aider les pays d'Afrique subsaharienne à élaborer ou améliorer les systèmes d'évaluation des apprentissages existants, en examinant notamment les questions de qualité, de conception, de pertinence et d'alignement du système. L'intervention portera sur les tests en classe ainsi que sur les examens nationaux et les évaluations à grande échelle.

Le projet comprendra I) quatre ateliers régionaux de renforcement des capacités axés sur différents aspects des systèmes d'évaluation de l'apprentissage ; II) la conception et la diffusion de trois études de recherche analytique ; et III) un portail régional de connaissances sur les systèmes d'évaluation de l'apprentissage, ainsi qu'une série de forums de discussion et de webinaires sur l'environnement propice à des systèmes efficaces d'évaluation de l'apprentissage. Le projet vise à obtenir des résultats d'apprentissage améliorés et plus équitables en Afrique subsaharienne en renforçant les systèmes d'évaluation de l'apprentissage des pays de la région.

TALENT facilitera l'échange de connaissances et la coopération sud-sud par la mise en place d'une communauté de pratique en ligne, afin que tous les pays d'Afrique subsaharienne puissent bénéficier de cette initiative. Cette orientation est en alignement avec le rôle de coordination de l'UNESCO, qui assure le secrétariat de TALENT, pour le suivi de l'agenda ODD-4/Education 2030 ainsi que par la Vision 2063 de l'Union africaine et la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 2016-2025). La mise en place d'un système d'évaluation de la qualité de l'apprentissage est essentielle pour la CESA'16-'25 et l'ODD4, en particulier dans le cadre de l'objectif stratégique 4 de la CESA et également en ce qui concerne l'ODD 4.1.1.1 et les efforts connexes de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage (GAML).